



**PRÉFET  
DE LA  
DORDOGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Périgueux, le 17 juin 2021

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Évacuation des déchets plastiques de la société Recymap (St Pierre de Côte)

À la suite des intempéries du début de cette année, des riverains avaient attiré l'attention des services de l'Etat sur une montée des eaux sur le site de Recymap générée par l'amoncellement de déchets plastiques entreposés à l'air libre gênant la circulation des eaux ainsi que sur la présence de petits morceaux de plastics hors du site.

Une inspection sur site par la DREAL début mars avait permis d'obtenir de la part de l'exploitant, en liquidation judiciaire depuis le 5 décembre 2017, le détail des entrées de déchets plastiques provenant en majorité de déchetteries pour les 4 derniers mois d'activité de la société.

Après une analyse de ces documents, les services de l'État sont entrés en contact avec l'ensemble des producteurs/fournisseurs de ces déchets afin de leur demander de venir rechercher un tonnage équivalent de déchets à ce qu'ils avaient déposé sur le site fin 2017.

Fournisseur majoritaire de déchets, le SMD3 s'est engagé à venir récupérer ses déchets et a également proposé de venir rechercher et transporter les déchets pour le compte de petits déposants.

Une réunion de calage s'est tenue sur site de Recymap le 17 mai en présence d'un membre de la DREAL, du SMD3 et de la société « Les Plastiques Français ».

La première opération d'enlèvement s'est déroulée le 2 juin 2021.

Outre le SMD3, deux autres opérateurs (SITA et Reviplast) participent à l'enlèvement de ces déchets.

Depuis le premier enlèvement la quasi-totalité des déchets ont été évacuées dans des installations classées dûment autorisées à les recevoir. Le reliquat estimé à moins de 30 tonnes devrait être enlevé au cours de la semaine 25.

M. le préfet se félicite de cette mobilisation collective pour l'aboutissement positif de cette situation.

